



A V I S

Concerne : Remise à niveau du terrain
Remplacement du dallage existant par
de la chaille
Pose d'un cabanon de jardin

Propriétaire : M. Franck-Yves Gachet
Rapille-Dessus
1312 Eclépens

Parcelle : 215

Coordonnées :

En vertu de l'art. 111 LATC, Monsieur Franck-Yves Gachet est dispensé de soumettre à l'enquête publique les travaux indiqués ci-dessus.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal **du 22 janvier au 10 février 2025** pendant les heures d'ouverture du bureau.

Eclépens, le 21 janvier 2025

La Municipalité